



HABITER MIEUX DANS LES YVELINES (2019-2023)

Bilan 1^{er} semestre 2020 _____ newsletter n°3



Des signes encourageants de reprise à l'issue du confinement

Deuxième année de mise en œuvre du programme départemental Habiter Mieux, l'année 2020 a été marquée sur ce 1^{er} semestre par la crise sanitaire du Covid-19 qui a conduit notamment à l'arrêt total des visites chez les particuliers entre mars et avril.

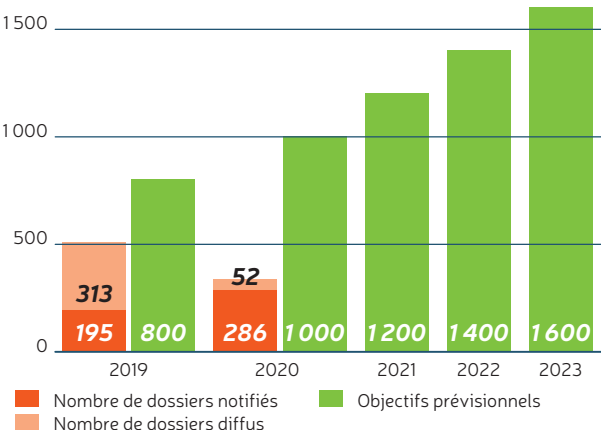
Pourtant, le rythme des agréments de dossiers s'est maintenu: 338 dossiers agréés entre janvier et juin 2020 contre 200 dossiers sur le 1^{er} semestre 2019. Cela porte à 846 le nombre de dossiers cumulés depuis le début du PIG, correspondant à 21% des dossiers agréés franciliens.

Des résultats encourageants sont également enregistrés en copropriétés, cibles prioritaires du programme, puisqu'à la fin du 1^{er} semestre, trois ont voté leurs travaux, soit autant que sur la totalité de l'année 2019. Les 6 copropriétés engagées dans un projet Habiter Mieux ont déclenché près de 7 M€ de travaux sur leurs parties communes, donnant lieu à 121 dossiers agréés. Autre point positif: 16 nouvelles copropriétés ont été identifiées ces 6 derniers mois, occasionnant près de 900 dossiers potentiels à terme.

Au total, 11 M€ de travaux ont été générés grâce au PIG depuis son lancement, dont 4,9 M€ financés par l'Anah (78%), 931 k€ par le Département (19%), 119 k€ par les intercommunalités (3%).

Un tiers de l'objectif annuel atteint

Nombre de dossiers agréés par l'Anah au regard des objectifs annuels



Lexique:

- **Dossiers notifiés**: dossiers instruits sur la période du PIG et agréés par l'Anah dans le cadre du programme.
- **Dossiers diffus**: dossiers instruits avant le démarrage officiel du PIG (et qui peuvent recevoir leur agrément après le démarrage du PIG)



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



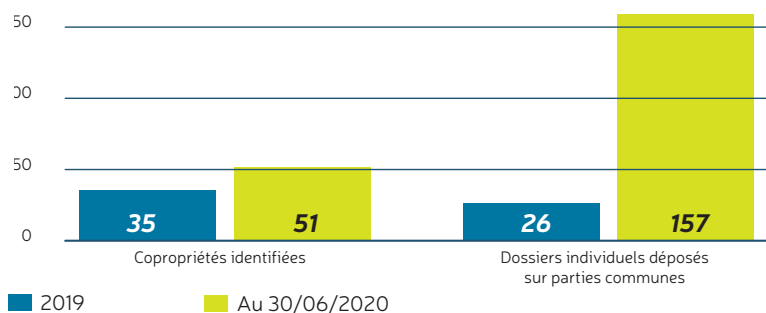


L'individuel reste prédominant

Répartition du nombre de dossiers agréés par type de propriétaires



Malgré une forte progression des dossiers collectifs copro en 2020



Lexique:

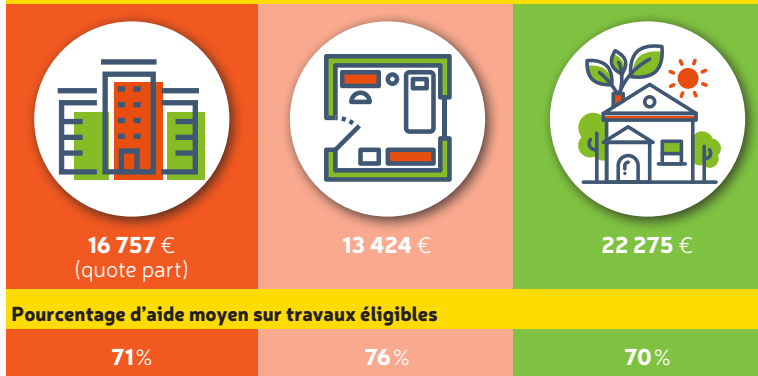
Dossiers collectifs Copro : travaux réalisés sur les parties communes d'une copropriété

Dossiers individuels Copro : travaux réalisés sur les parties privatives de logements en copropriété

Dossiers individuels Maison : travaux réalisés au sein d'une maison individuelle

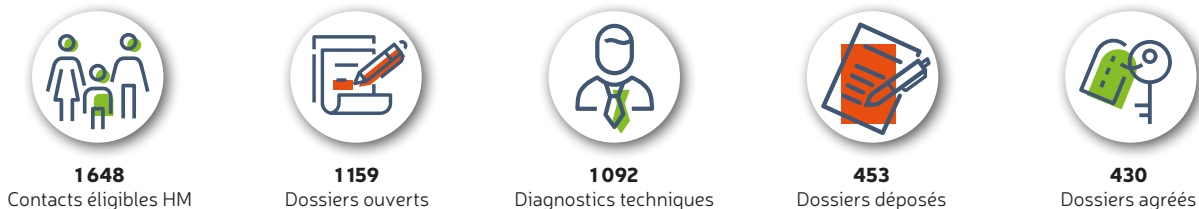
+ de 70% du montant des travaux éligibles couverts par les aides Habiter Mieux

11M€ de travaux générés avec des coûts moyens de :

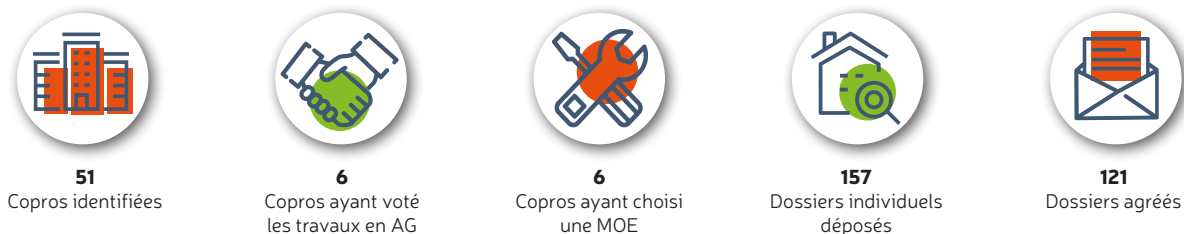


26% des ménages éligibles entrant en contact avec un opérateur obtiennent leur agrément dans les mois qui suivent

Dossiers individuels maison et copropriétés (parties privatives)

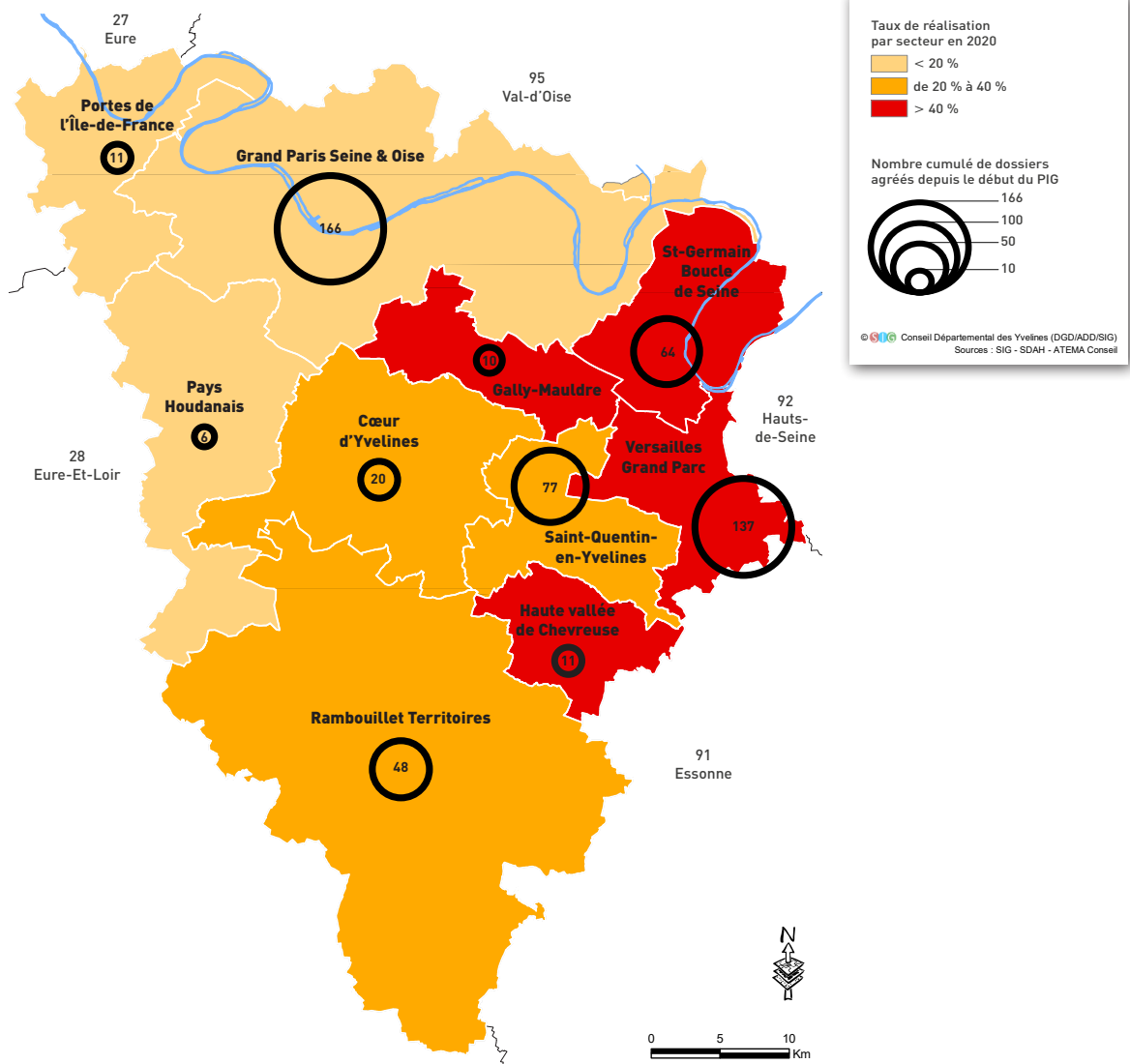


Dossiers collectifs copropriétés (parties communes)

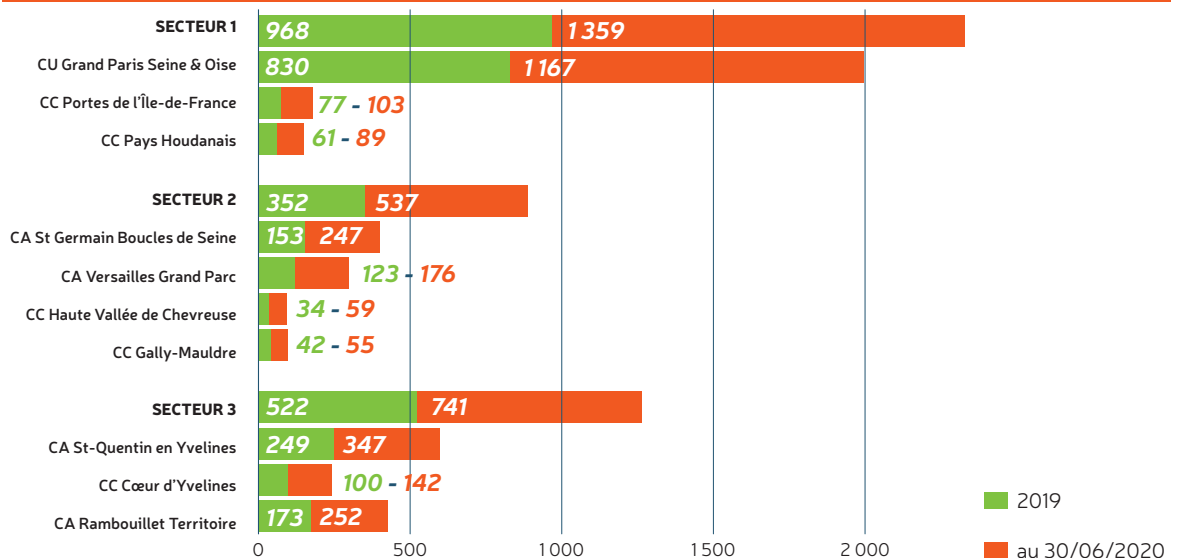




Résultats par territoire au regard des objectifs



Nombre de nouveaux contacts cumulés par territoire





Le PIG au temps du Covid-19

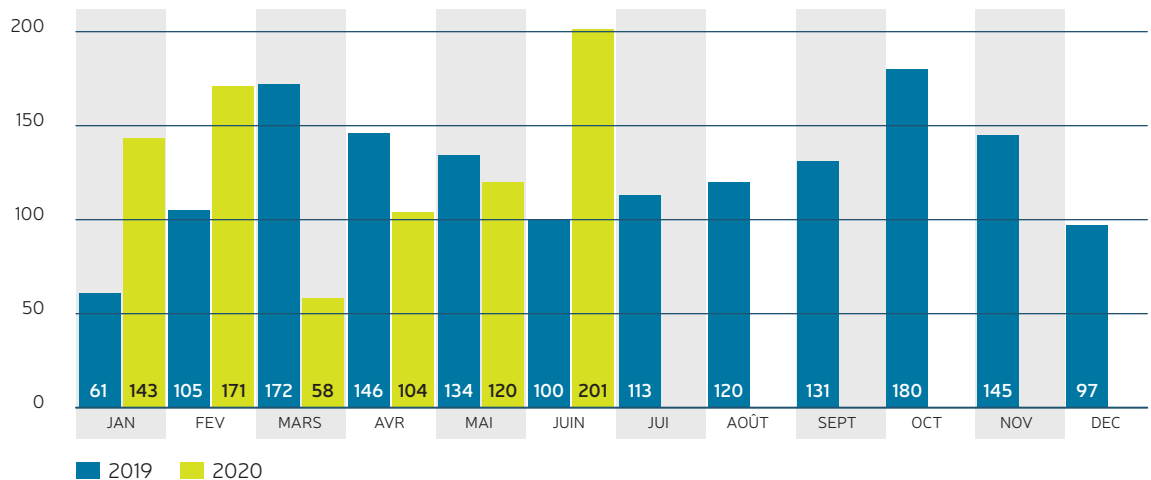
Ce début d'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire sans précédent, impactant fortement les activités des opérateurs :

- Les visites techniques, habituellement réalisées à un rythme de 61 visites mensuelles, ont dû être stoppées,
- Le nombre de contacts a plongé au mois de mars: 58 personnes seulement alors que la moyenne observée depuis le début du programme est de 130 contacts mensuels ;
- Les dossiers ont été plus difficiles à constituer, les entreprises ne pouvant se déplacer pour réaliser les devis travaux.

Toutefois, dès le mois d'avril, des signaux de reprise ont pu être observés, se concrétisant principalement par l'augmentation du nombre de contacts. Au mois de juin, la nette remontée observée est à mettre au crédit de la campagne de communication lancée par le Département en vue d'accélérer la reprise post-confinement.

Les visites techniques ont pu reprendre à un rythme soutenu dès la fin du confinement, les opérateurs ayant entrepris des efforts conséquents pour garantir la sécurité sanitaire des ménages.

Nombre de contacts éligibles (parties privées)



L'ampleur de la crise économique attendue et ses effets sur la confiance des ménages et leurs décisions d'investissement constituent l'inconnue majeure des mois à venir. On peut toutefois espérer que les annonces gouvernementales concernant le Plan de relance et la place de la rénovation énergétique dans celui-ci, tiennent leurs promesses.

La campagne de communication prévue à l'automne devrait soutenir cette dynamique et stimuler les résultats du 2nd semestre, période propice du fait de la remise en route des systèmes de chauffage. De plus, la tenue des assemblées générales des copropriétaires reportées à cause du confinement devrait également avoir un impact positif sur les résultats du programme Habiter Mieux. Une reprise prometteuse et en confiance!

Département des Yvelines

Ingrid Bullier
Chef de projets Parc privé,
ibullier@yvelines.fr
01 39 07 82 27

Anah

Nicolas Pavesis
Adjoint à la responsable du bureau PPHI
Responsable de la cellule instruction Anah
nicolas.pavesis@yvelines.gouv.fr
01 30 84 31 79